

# BRIGNOLES : AG de la CR 83 : Circuits courts et proximité, comment bien communiquer sur son métier ?

BRIGNOLES : L'Assemblée générale de la Coordination Rurale du Var s'est tenue le jeudi 4 avril au Vieux Pressoir à Brignoles. Un rendez-vous annuel pour les adhérents qui ont pu débattre sur le thème «Circuits courts et proximité : comment bien communiquer sur son métier ?».



Pour Max BAUER : « Un nouveau conseil d administration en mode plus offensif. Nous allons faire une annonce prochainement sur un outil que nous souhaitons mettre en place pour donner la parole aux agriculteurs Varois. Comme nous l'avons martelé

*durant toute notre campagne, il est important que les agriculteurs pèsent à travers leurs productions et prennent leur destin en main. A la CR 83, Nous sommes plus que déterminés à nous faire entendre ».*

Selon le Recensement Agricole de 2010, 21 % des agriculteurs français vendent tout ou partie de leur production en circuits courts. Si la vente directe se développe, elle ne représente encore que 12 % de la valeur des ventes en France. En agriculture biologique, la vente directe est particulièrement développée : plus d'un producteur bio sur deux vend en direct au consommateur au moins une partie de sa production.

Le Var étant principalement viticole, une grande partie des agriculteurs ne se retrouvent pas forcément dans ce système de commercialisation et il est important que le développement économique agricole local ne repose pas uniquement sur la vente directe. Cependant son développement dans certaines productions comme le maraîchage ou l'horticulture est une très bonne chose car elle permet des prix rémunérateurs.

### **La nuance entre circuits courts et circuits de proximité**

Une petite précision s'impose. L'amalgame est souvent fait entre circuits courts et circuits de proximité. Il existe cependant une nuance importante, qui fait que ces deux circuits de distribution ont des approches réellement différentes.

Les circuits courts sont un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce par la vente directe du producteur au consommateur (vente à la ferme, marché de producteurs...) ou par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur (commerçants détaillants de type épiciers, bouchers, ou restaurateurs).

Les circuits de proximité correspondent, selon FranceAgriMer, à l'idée d'une "distance spatiale maximale mesurant le chemin à parcourir entre le lieu de production et celui de vente". Cependant, la notion reste assez vaste et n'a fait l'objet

d'aucune définition officielle ou juridique. Ce concept qu'il soit agricole, commercial ou éthique est, par ailleurs, extrêmement variable selon les personnes interrogées, pouvant allier des notions de distance parcourue par les produits, de production régionale, de relations avec les producteurs, de retour à des usages traditionnels, de respect de saisonnalité, etc. Elle peut varier selon le type de production concernée – d'environ 30 km pour des produits agricoles simples, comme les fruits et légumes, à 80 km pour ceux nécessitant une transformation.

Donc circuit court ne veut pas dire circuit de proximité et inversement. Mais il existe bien entendu des initiatives qui essaient de rassembler ces deux approches : réduire à la fois le nombre d'intermédiaires et la distance parcourue par les aliments.



**Vivre dignement de son métier**

Les circuits courts permettent des prix rémunérateurs pour les agriculteurs comme la CR le revendique depuis le début. Nous n'opposons pas les différents modes de production car tous le monde à sa place et doit pouvoir vivre de son métier. Tout le monde doit pouvoir prétendre faire ce qu'il souhaite.

### **Plusieurs hypothèses peuvent exister pour développer les circuits courts :**

- informer les consommateurs des ventes directes par le moyen d'un guide comme pour la route des vins ;
- il existe une semaine du bio, du commerce équitable, pourquoi ne pas faire la semaine des produits locaux ?
- développer des magasins de vente à la ferme et des marchés locaux sans être obligé d'adhérer à un syndicat pour avoir sa place ;
- assouplissement des baux ruraux en zone périurbaines pour que des agriculteurs puissent s'installer sur des petites parcelles en faisant du maraîchage et installer un magasin de vente directe.

Même s'il ne faut pas tout focaliser sur la vente directe, car certaines régions françaises sont aussi en demande de nos produits présents plus tôt dans le Sud il est cependant intéressant de développer cette approche qui permet aux agriculteurs de bénéficier de prix rémunérateurs. Les différentes formes de vente ne doivent pas être opposées.

*«Un agriculteur qui communique sur son métier c'est un agriculteur qui a un coup d'avance, un agriculteur qui se défend c'est un agriculteur qui a un coup de retard»*

Ces derniers temps de nombreuses associations n'hésitent pas à attaquer les agriculteurs en dénonçant par exemple la présence de résidus de produits phytosanitaires dans les aliments que nous produisons. On peut se poser la question de la fiabilité de ces résultats car les rapports se basent souvent sur de très faibles échantillons qui ne permettent pas de tirer des

conclusions. Par ailleurs, les produits français ne contiennent pas de résidus, c'est bien les produits importés qui en contiennent car ils n'ont pas les mêmes méthodes de production. Il n'est alors pas acceptable de mettre les productions françaises dans le même panier, cela relève d'une malhonnêteté.

Il est donc important de communiquer en amont de toutes ces attaques. Les portes ouvertes sur des exploitations peuvent être un bon moyen pour communiquer positivement vers les consommateurs. Il est essentiel de leur permettre de voir comment et par qui est produite leur alimentation.

### **Un nouveau Conseil d'administration**

**Suite à l'assemblée générale, un nouveau Conseil d'administration a été élu dont voici la composition :**

Président : Max Bauer

1ere Vice-Présidente : Isabelle Durnerin-Degouve

2ème Vice-Président : Jean-Yves Kraus

Secrétaire général : Christian Rastello

Trésorier : Guillaume Joubert

Membres : Patrick Artufel, Philippe Chabas, Michel d'Espagnet, Alain de Welle et Philippe Blanc.

**Coordination Rurale du Var**

**3370 Route de Loubes– 83400 Hyères**

**Tél : 04 67 47 52 30 – [paca@coordinationrurale.fr](mailto:paca@coordinationrurale.fr)**

**Site : [www.coordinationrurale.fr/provence-alpes-cote-dazur/](http://www.coordinationrurale.fr/provence-alpes-cote-dazur/)**

**La culture de la Terre pour nourrir les Hommes**